

FIG. 89.

Orphée défendant Eurydice contre le Serpent.
Œuvre d'un « calicot » escroc (E. Laurent).

où domine l'obscénité surtout (1), les rapproche des races humaines sauvages et des enfants; il résulte la plupart du temps d'idées superstitieuses ou bien de goûts pervers ou lubriques. Le mode

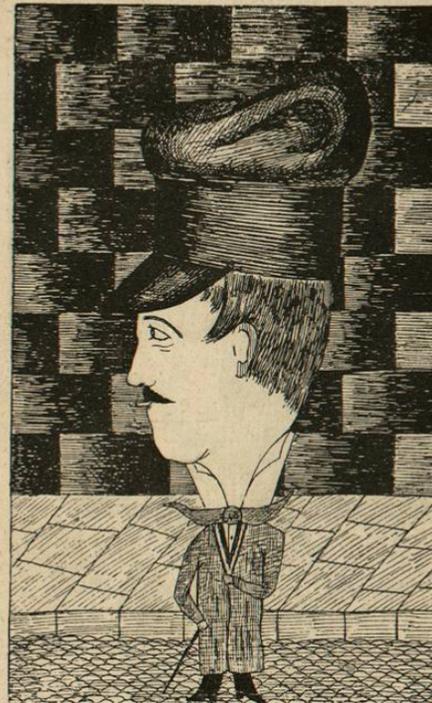


FIG. 90.

Les Beaux-Arts dans les Prisons. Un souteneur des barrières.¹
Œuvre d'un souteneur condamné pour vol (E. Laurent).

de tatouage dans les bagnes et les prisons s'explique assez par les conditions propres au milieu sans qu'il soit besoin de voir là un phénomène atavique.

(1) Lacassagne : *Les Tatouages*, Paris, 1881.

Néanmoins nombre de criminels, il faut le reconnaître, surtout parmi ceux qui savent se tenir habilement le long des frontières du code criminel, ont déployé beaucoup de talent, de sagacité et de persévérance dans l'accomplissement de leurs mauvais des-



FIG. 91.

*Les Beaux-Arts dans les Prisons. Une « inviteuse » de bas étage.
Œuvre d'un compagnon de la pègre (E. Laurent)*

seins. Le raisonnement, fût-il faux, n'est donc pas exclu de leur intellect, et à ce point de vue leur responsabilité reste toute entière. — Je ne sais s'il y a des « criminels de génie », comme le dit Lauvergne, mais ce que je crois c'est qu'il y a de grands criminels honorés et respectés dans « le monde ».

Quelques criminels ont cependant eu le sentiment des belles-lettres. Ainsi fut le célèbre Lacenaire.

Né à Lyon d'une bonne famille, il fit ses études premières au collège de Saint-Chamond où il eut pour condisciple Jules Janin; puis on le retrouve au petit séminaire d'Aix, et enfin soldat. Partout faux et dévot, il joua d'abord, vola ensuite et devint assassin. La pente est fatale.

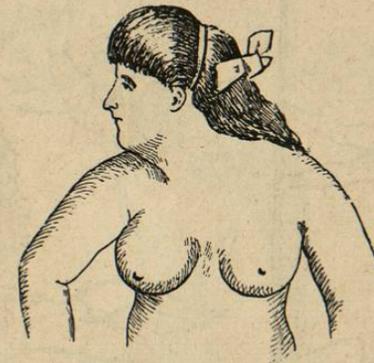


FIG. 92.

*Les Beaux-Arts dans les Prisons.
Une pensionnaire des lupanars de faubourg (E. Laurent).*

Voici quelques-uns des vers que ce gredin composa à Poissy, à la Conciergerie (1836). Je les cueille sur le « registre des criminels du Muséum » que le professeur Hamy a eu l'amabilité de mettre à ma disposition. Ces vers sont pleins de goût et de sensibilité.

Etre divin, beauté touchante et pure,
Que je rêvais dès mes plus jeunes ans,
Qui que tu sois, esprit ou créature,
Prête l'oreille à mes derniers accents :
Sur les récifs d'une mer agitée,
Tu m'as guidé, phare mystérieux ;

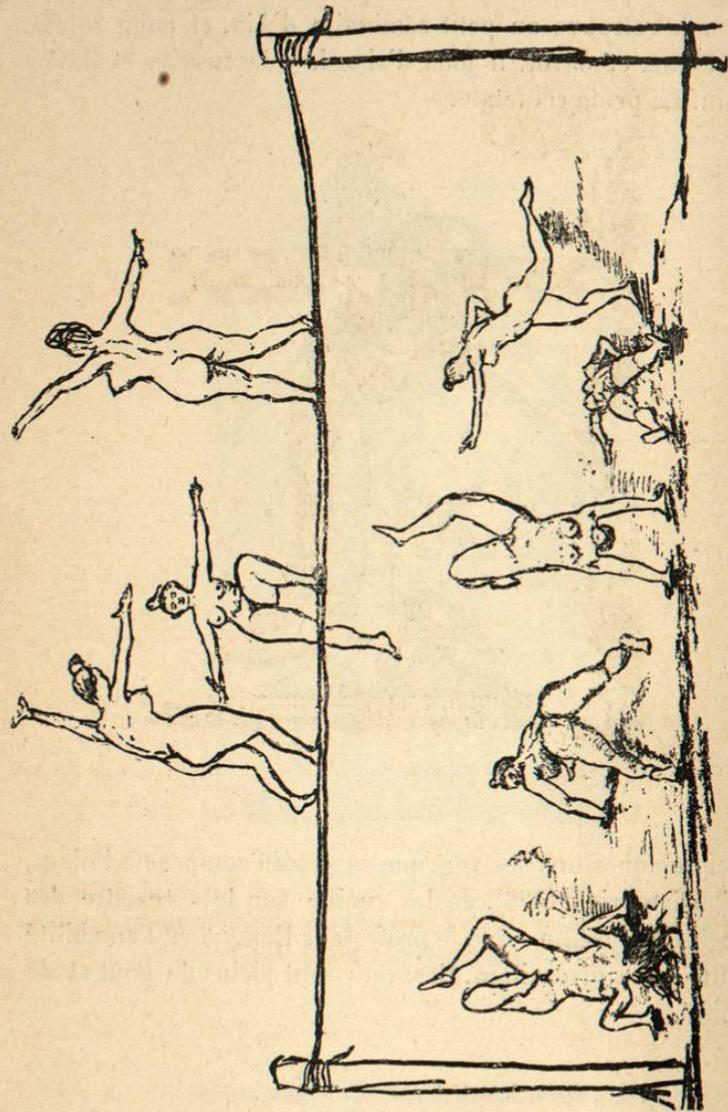


FIG. 93.
 Les Beaux-Arts dans les Prisons. Scène macabre (E. Laurent).



FIG. 94.

Les Beaux-Arts dans les Prisons. Une « dégrafée » de bas étage, dessinée à l'antique, et rappelant les statues hiératiques de l'art byzantin et égyptien et les madones des églises grecques (E. Laurent) (1).

(1) E. Laurent, *Les Beaux-Arts dans les Prisons* (Arch. de l'Anthrop. criminelle, IV, 1889, p. 266), et *Les Habités des Prisons de Paris*, Lyon, Storck, 1890.

Je vois le port où mon âme enchantée
 Ira bientôt te chercher dans les cieux,
 Jete revois dans la grotte sauvage,
 Au souffle aigu des autans furieux;
 Je te revois sous un épais feuillage;
 Aux doux accords d'un luth mélodieux,
 Si tu n'étais qu'une vaine chimère,
 D'un cœur malade, enfant capricieux
 Mon âme enfin va percer le mystère;
 Vierge immortelle, attends-moi dans les cieux.

.....
 Ecoutez-moi, je chante l'espérance
 Car, mes amis, je vais mourir demain.

.....
 Oui, pour souffrir dussé-je te connaître,
 L'éternité flatte encore mon orgueil.

.....
 Mais non, mon Dieu! Ta bonté paternelle
 N'a pu vouloir enfanter pour punir.

A la Conciergerie, 7 janvier 1836.

LACENAIRE

Est-ce assez joli pour un assassin, aujourd'hui dans la cellule des condamnés à mort, demain décapité, ce chant d'espérance et de sensibilité!

En résumé, on peut dire qu'au point de vue psychique, le criminel est un insouciant, un imprévoyant, insensible et méchant, grossier et cynique, vaniteux et poseur, haineux et paresseux, menteur et vindicatif, parfois rusé, rarement intelligent, il est le jouet de ses passions, à la merci de ses sentiments bas et vils, incapable de commander à ses appétits impérieux et malsains, commettant les actes les plus monstrueux sous les motifs les plus futiles.

CHAPITRE V

La physiologie du criminel

Le visage est un tableau qui extériorise et traduit en langage mimique le travail qui se déroule sous le crâne. Ne lisons-nous pas sur le visage de ceux qui nous entourent les sentiments et les émotions qui assiègent leur âme, l'ordre d'idées qui hantent leur cerveau? Le jeu de la mimique, les gestes, les manifestations extérieures traduisent les émotions, les sensations passionnelles; ils sont l'expression, le reflet fidèle de l'état mental du moment.

La joie comme la douleur, — et toute sensation peut en définitive être ramenée, à sa plus simple expression, à un sentiment de plaisir ou de peine, — lorsqu'elles ne dépassent pas les bornes ordinaires, se traduisent par des mouvements de la face, des gestes, des cris, des actes divers. Au delà d'un certain degré, la violence de l'émotion se traduit par une parésie et une impuissance passagères. Les grandes joies comme les grandes douleurs restent muettes. L'ennui, la tristesse produisent les mêmes effets que les impressions trop fortes, c'est-à-dire le relâchement, l'inertie des muscles, l'éteignement des traits. Sur la frontière qui sépare l'état exubérant de l'état d'atonie, on voit se produire des spasmes, de l'incertitude musculaire, des tremblements. L'émotion fait trembler les lèvres et fait hésiter la